

Gérer un dossier de mobilité internationale

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 7 heures

PRIX

Présentiel / Distanciel :
900 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction des ressources humaines, RRH, responsables paie, responsables mobilité internationale
- DAF, RAF

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Pratiquer les quatre piliers de la mobilité internationale que sont l'immigration, le droit du travail, la protection sociale et la fiscalité afin d'avoir les bons réflexes pour appréhender la gestion d'un dossier de mobilité internationale
- Comprendre les sujets liés au déploiement d'une activité à l'international
- Valider la conformité et la sécurité pour l'employeur en minimisant les coûts
- Connaître les grands principes applicables et les bonnes terminologies

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

IMMIGRATION ET DROIT DU TRAVAIL

- Immigration
 - Principes applicables
 - Procédure française : détermination de statut (permis de travail et visa)
- Droit du travail
 - Les différents statuts en droit du travail (détachement, mise à disposition, dual contract)
 - La directive européenne détachement « posted workers » (obligation SIPS)

DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Principes applicables
- Détachement / Expatriation
- Pluriactivité

FISCALITÉ PERSONNELLE DU SALARIÉ EN SITUATION DE MOBILITÉ

- Résidence fiscale
- Droit d'imposition sur les salaires
- Régimes fiscaux de faveur

PAIE INTERNATIONALE ET POLITIQUES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Enjeux de la paie internationale (conformité, rémunération différée)
- Politiques de mobilité internationale (égalisation fiscale, short-term assignment, long-term assignment, courbe en U)

BUSINESS TRAVELLERS ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL A L'INTERNATIONAL